

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

**Institut national des langues et civilisations
orientales - Inalco**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 19/11/2024



Au nom du comité d'experts :

Denis Jamet, président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur le dossier d'autoévaluation la formation du 1^{er} cycle de l'Inalco. Le rapport d'évaluation ci-après concerne la formation suivante :

- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par M. Denis Jamet, professeur des universités en linguistique anglaise à l'université Jean Moulin Lyon 3. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Philippe Vervaecke, professeur des universités en études anglophones à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Khadidja Arbaoui, responsable de la qualité et des accréditations à Y SCHOOLS, Troyes ;
- Mme Francette Fines, professeure des universités en droit à Sciences Po Toulouse ;
- Mme Mariarosaria Gianninoto, professeure des universités en linguistique chinoise à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ;
- Mme Françoise Leriche, professeure des universités en lettres à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Vincent Liquète, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux ;
- Mme Emmy Marc, étudiante en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales à l'Université Grenoble Alpes ;
- Mme Setty Moretti, maîtresse de conférences en études romanes à l'université Lumière Lyon 2 ;
- M. Clément Puget, maître de conférences en cinéma et audiovisuel à l'université Bordeaux Montaigne.

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco couvre, pendant la période d'évaluation, une seule mention de licence en Sciences humaines et sociales (SHS) et en Arts, lettres, langues (ALL) : *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. L'Inalco proposait également une licence professionnelle intitulée *Métiers du commerce international*, mais cette formation a été suspendue en 2020, faute d'enseignants-chercheurs dans la filière. En 2021-2022, la licence LLCER compte 3844 étudiants dans les 8500 étudiants que compte l'établissement.

L'Inalco est organisé en six départements monolingues (études arabes, études chinoises, études coréennes, études hébraïques et juives, études japonaises, études russes), en cinq départements (Europe, Eurasie, Asie du Sud et Himalaya, Asie du Sud-Est, Afrique et Océan Indien) et une section (Langues et cultures des Amériques) plurilingues. Au total, plus d'une centaine de langues et de civilisations sont enseignées dans le cadre de diplômes nationaux (licence, master, doctorat) et de diplômes d'établissement. L'établissement est également composé de cinq filières professionnalisantes : Commerce international, Relations internationales, Communication et formation interculturelles, Didactique des langues, Traitement automatique des langues.

Rapport de la formation

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) de Paris, s'articule en 15 parcours : huit parcours régionaux (*Afrique Océan-Indien, Asie de l'Est, Asie du Sud et Himalaya, Asie du Sud-est et Pacifique, Eurasie, Europe, Moyen-Orient et Maghreb, Russie*) ; un parcours *Bilangue* ; cinq parcours professionnalisants (*Commerce international, Communication et formation interculturelle, Didactique des langues du monde et du FLE, Relations internationales, Traitement automatique des langues*) ; un parcours *Licence accès santé (L.AS)*, proposé en collaboration avec Université Paris Cité. Elle compte 3 844 inscrits en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence LLCER a une place centrale dans l'offre de formation de l'Inalco et est en adéquation avec sa stratégie formation. Cette mention regroupe l'offre de licence généraliste de l'Inalco, et propose une formation linguistique et aréale extrêmement riche (57 langues, relevant de huit zones géographiques, orientales ou non). Ce choix de langues orientales et/ou rares est unique au niveau national, et cohérent avec la politique de l'établissement visant à consolider sa place de référence dans les études aréales. La formation est construite non seulement en continuum avec le master *LLCER* mais aussi, pour les parcours professionnalisants de la licence, avec d'autres masters portés ou co-portés par l'établissement (*Didactique des langues, Traitement automatique des langues, Relations internationales, Management et commerce international*). La formation, résolument pluridisciplinaire, intègre une offre variée de cours thématiques (par exemple, Enjeux politiques mondiaux) et disciplinaires (dont Anthropologie, Linguistique, Littérature) pour accompagner la spécialisation académique.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'Inalco est impliqué dans des formations en collaboration avec d'autres universités (comme l'université des Moussons en collaboration avec des universités cambodgiennes). Dans la période considérée, en raison de la pandémie, le nombre d'étudiants ayant bénéficié de mobilités sortantes était relativement faible pour une formation ouverte sur autant de langues et d'aires géographiques : après une chute en 2020-2021 (2,28 % des étudiants), les mobilités sortantes ont connu un rebond en 2021-2022 (169 étudiants). Le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité entrante encadrée a également connu une reprise en 2021-2022 (2,19 % des effectifs) par rapport à l'année précédente. Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est relativement important (environ un sixième des inscrits en 2021-2022).

La licence LLCER bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. L'établissement compte un nombre important d'enseignants-chercheurs (EC) spécialistes de langues orientales et rares : 132 EC relevant de la section 15 (Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques et d'autres aires linguistiques) et 28 EC de la section 13 (Langues et littératures slaves). Le nombre d'heures assurées par les enseignants-chercheurs au sein de la formation n'est pas clairement indiqué. Des cours de méthodologies sont dispensés dès la première année de licence (L1) (par exemple « Méthodologie des études chinoises » et « Propédeutique des études hébraïques et juives »), et les unités d'enseignement (UE) thématiques et disciplinaires proposées à partir de la deuxième année de licence (L2) accompagnent les étudiants dans la spécialisation académique.

La formation intègre partiellement des éléments de professionnalisation et entretient peu de liens avec le monde socio-économique et culturel. Les cinq parcours orientant vers l'insertion professionnelle intègrent des modules de « préparation à l'insertion professionnelle » et prévoient en troisième année un stage obligatoire ainsi que la rédaction d'un rapport de stage. Les parcours régionaux et le parcours *Bilangue* ne bénéficient pas de dispositifs accompagnant à l'insertion professionnelle. Des liens avec le monde socio-économique sont mentionnés pour les parcours professionnels, mais sont limités pour les autres parcours (le dossier mentionne la participation de certains EC au monde culturel en tant qu'écrivains ou éditeurs, sans toutefois donner d'indications sur les retombées pour la formation). Par ailleurs, le dossier ne fournit pas d'indications précises

concernant l'implication des professionnels dans la mention (notamment le nombre d'heures de cours assurées par des professionnels). La formation accueille des stagiaires de la formation continue (en faible nombre sur la période de référence) et bénéficie d'une convention avec le ministère des Armées pour certaines langues. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent et met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées. La mention est construite autour d'une architecture cohérente, présentée par blocs de connaissances et de compétences, et qui propose, après une première année commune à toute la licence, des parcours de spécialisation linguistique et aréale ou orientant vers la professionnalisation.

La licence LLCER bénéficie de pratiques pédagogiques variées et innovantes. La formation intègre des enseignements hybrides et à distance, notamment grâce au projet *Accompagnement de l'Hybridation des Formations en Langues et civilisations Orientales* (AHFLO). Des ateliers de théâtre en langue et des dispositifs e-tandem sont également intégrés dans la formation.

Les contenus et les dispositifs sont bien adaptés pour permettre une ouverture à l'international mais à des degrés divers selon les parcours. Par sa nature même, cette mention propose une formation complète de licence dans un nombre très important de langues (57). Par ailleurs, une formation à deux langues orientales ou rares est proposée à partir de la deuxième année de licence dans le cadre du parcours *Bilangue*. Une formation obligatoire en anglais est prévue pour les parcours professionnels. Bien que cela soit commun à d'autres mentions LLCER, le fait que la formation en anglais soit optionnelle pour les autres parcours peut être source d'interrogations, alors que cette compétence linguistique devrait être attendue des étudiants, y compris de ceux qui s'orientent vers une spécialisation académique.

La licence LLCER développe l'adaptation de son offre pour le public de la formation continue. Des adaptations de l'offre de la formation initiale pour le public de la formation continue sont prévues en fonction des exigences des partenaires, notamment dans le cadre de la convention avec le ministère des Armées. Toutefois, le nombre de stagiaires est assez faible (23 stagiaires sur 3 844 inscrits en licence en 2022, soit 0,6 %) et ne montre pas d'évolution significative sur les trois années prises en considération.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence LLCER jouit d'une bonne attractivité qu'elle développe et dont elle suit les évolutions. Le nombre d'inscrits est relativement stable au niveau de la mention (3 860 inscrits en 2019-2020, 3 844 en 2021-2022). Certains parcours ont connu des flux plus importants, comme le parcours *Asie du Sud-Est et Pacifique* (+ 26 % entre 2019 et 2021) et le parcours *Bilangue* (qui a vu ses effectifs augmenter de 42 % sur la même période), tandis qu'une baisse est enregistrée dans d'autres parcours (comme *Moyen Orient et Maghreb*, moins 11 %). Les bacheliers généraux représentent la majorité des inscrits (77 % en 2021-2022) par rapport à un faible nombre d'étudiants issus des filières technologiques (9 % la même année).

Bien que la formation ait mis en place des dispositifs de soutien pédagogique, les taux de réussite sont assez faibles. Au sein de la mention, deux dispositifs sont proposés : des modules de formation et de soutien personnalisés (dispositif « L1+ ») et la possibilité d'effectuer la première année de licence (L1) en deux ans tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement (dispositif « Tempo »). Le taux de réussite n'est pas très élevé en première année (33,2 % des étudiants ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits en 2021-2022) et montre une baisse par rapport à 2019 (39 %). Toutefois, le taux d'abandon est aussi faible (3 % des étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en 2021-2022). Le taux de réussite en L3 est proche de 60 % en 2021-2022 et montre une baisse par rapport aux deux années précédentes (70 % et 71 %).

La formation suit l'insertion professionnelle des étudiants et en mesure leur poursuite d'étude. Des enquêtes d'insertion des diplômés 18 et 30 mois après diplômes ont été mises en place. Les données transmises concernent l'ensemble des diplômés de licence de l'établissement et non la seule mention : toutefois, cette mention compte la très large majorité des inscrits (3 860 sur 3 872 en 2019-2020) ou l'intégralité des étudiants de licence (en 2021-2022). Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est faible 18 mois après le diplôme (entre 30,7 % et 32,2 % des répondants en fonction des années). Le taux d'insertion professionnelle est en progression, passant de 28 % 18 mois après diplomation pour les répondants en 2020-2021 à 37 % pour les répondants en 2022-2023. Sur 720 diplômés en 2020-2021, 164 ont poursuivi leurs études en master dans l'établissement. Le dossier ne fournit pas d'élément concernant la poursuite d'études dans un autre établissement ou à l'étranger.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence LLCER dispose dans l'ensemble des moyens suffisants pour atteindre ses objectifs, mais montre des écarts importants entre les divers parcours. La mention est la seule licence généraliste de l'établissement et peut mobiliser un nombre important d'EC spécialistes d'aires linguistiques et culturelles très variées. Toutefois, les moyens sont très différents en fonction des parcours et des langues (à faible ou à fort effectif, plus ou moins dotées en enseignants et enseignants-chercheurs).

Le processus d'évaluation interne est encore très incomplet et varie selon les parcours. Une enquête générale sur l'évaluation des formations de licence LLCER est menée par la Cellule de contrôle de gestion, mais l'évaluation des enseignements n'est pas encore systématique. Des évaluations « informelles » ont été mises en place par les enseignants durant la pandémie pour évaluer l'efficacité des dispositifs d'enseignement à distance. Un conseil de perfectionnement est organisé uniquement pour deux des parcours professionnalisants (*Relations internationales* et *Commerce international*), ce qui est insuffisant. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation mentionne que le Conseil formations et vie étudiante (CFVE) tient lieu de conseil de perfectionnement pour la mention, ce qui interroge puisque le CFVE traite des orientations de l'ensemble des formations de l'Inalco et ne comportait aucune personnalité extérieure ni représentant étudiant liés à la licence LLCER pendant la période de référence.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une offre d'études linguistiques et aréales très riche, unique dans le panorama national ;
- Une forte ouverture à l'international en particulier pour les parcours professionnalisants ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes.

Points faibles

- Des taux de réussite en baisse ;
- Un processus d'évaluation interne incomplet : pas de dispositif d'évaluations des enseignements généralisés, et absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ;
- Un taux d'encadrement très variable en fonction des parcours et des langues ;
- Des dispositifs d'accompagnement à l'insertion limités aux parcours professionnalisants de la mention, absents pour la plupart des parcours de la licence.

Recommandations

- Analyser les causes de la baisse du taux de réussite et adapter en conséquence les dispositifs d'aide à la réussite.
- Renforcer la démarche d'amélioration continue par la mise en place d'évaluations systématiques des enseignements par les étudiants, et par la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Dans la mesure du possible, veiller à ce que les écarts d'encadrement entre les langues et les parcours ne nuisent pas à la cohérence de la mention.
- Développer des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle pour tous les parcours de la mention.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une déficience dans le processus d'évaluation interne : des évaluations des enseignements par les étudiants non systématiques ; un conseil de perfectionnement (CP) existant uniquement pour 2 parcours sur les 15 proposés, et aucun CP pour la mention.

Observations de l'établissement

Référence

Présidence/VP Formation/IK

Service émetteur

Présidence

Vice-Présidence Formation

Mail

Vp-formations@inalco.fr

À : Madame Lynne Franjié
Directrice du Département d'évaluation
des formations au HCERES

Paris, le mardi 27 février 2024

Note

Objet : Observations de l'Inalco

L'Inalco est un établissement doté d'une très forte identité qui se distingue par la diversité des langues enseignées et par la richesse des formations : la complexité est difficilement traduisible dans le format qui nous a été communiqué. Si nous pouvons saluer le travail de très haute qualité des membres du HCERES, nous aimerions profiter de ce cadre pour transmettre nos regrets quant à la procédure qui n'a pas laissé la place à un échange entre les équipes de formation et les membres du HCERES, en amont de l'évaluation définitive.

Les rapports d'évaluation des bilans du 1^e cycle et du 2^e cycle reconnaissent l'extrême richesse des formations, unique au niveau national et en cohérence avec la politique de l'Inalco qui cherche à consolider sa place de référence dans les études aréales. L'établissement souhaiterait préciser que ce positionnement est en voie de consolidation depuis son entrée dans l'alliance européenne EuniWell en avril 2023. La nouvelle configuration lui permettra d'assumer ce positionnement unique à un niveau européen tout en renforçant certains des points signalés dans les rapports, dont l'ouverture à l'international jugé insuffisante dans certaines formations. En effet, si les appréciations peuvent varier en fonction des formations (notamment au niveau du master) et que l'ouverture à l'international fut globalement jugée satisfaisante, il s'agit d'un point sur lequel les filières en master travaillent activement en prévoyant un semestre d'échange à partir de la rentrée 2024-2025 tout en y intégrant les nouveaux partenariats européens.

Par ailleurs, l'établissement a pu remédier à l'absence des taux de réussite des étudiants qui, désormais, peuvent être mis à disposition du HCERES pour toutes les filières, notamment au niveau du master.

De façon transversale, les deux rapports signalent deux points d'attention qui reviennent de façon assez récurrente dans les rapports du 1^e cycle et du 2^e cycle : il s'agit de l'absence ou l'insuffisance du processus d'évaluation interne et du conseil de perfectionnement. L'établissement souhaite préciser que les instances y travaillent activement, à l'aide notamment de la Commission des formations de master (CFM), réunie le 2 février 2024, qui a entamé depuis une réflexion collective sur leurs modalités de réalisation, ainsi qu'avec le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE), qui a prévu d'en discuter lors de sa prochaine séance du 1^{er} mars 2024.

En sus des points mentionnés ci-dessus qui concernent plusieurs de nos mentions, l'établissement souhaite attirer l'attention du HCERES en formulant les observations suivantes qui touchent plus particulièrement certaines de nos filières :

- Master *Traduction et interprétation* : l'équipe du parcours *Traduction littéraire* nous fait observer que les liens avec le monde socio-économique, jugés trop faibles pour ce type de formation, sont en grande partie assurés par les enseignants-chercheurs de l'équipe qui sont aussi des professionnels confirmés (auteurs, traducteurs, interprètes...). Par ailleurs, dans le cadre des deux parcours un stage étant obligatoire, tous les diplômés en ont effectué un. Cet élément n'ayant pas pu être valorisé dans l'auto-évaluation, l'équipe souhaite pouvoir le rappeler ici, afin de donner un éclairage nouveau au point de recommandation. Enfin, l'établissement souhaite rappeler que le master *Traduction spécialisée* a connu une fermeture partielle en 2021-2022, puis une fermeture totale en 2022-2023. La période d'évaluation était donc marquée par un

renouvellement complet de l'équipe qui ne disposait pas de données. Or, depuis la rentrée 2023, le parcours connaît un nouveau dynamisme et nous cherchons actuellement à renforcer la formation par la professionnalisation (en particulier l'alternance).

- Master *Traitement automatique des langues* : la formation organise des évaluations des enseignements et effectue un suivi et une analyse de l'insertion professionnelle qui ne reposent pas sur un dispositif encodable sur Excel.
- Master *Management et commerce international* : la connexion avec le monde de la recherche se fait par le biais des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs de la filière qui sont par nature adossés à la recherche. Par ailleurs, la formation souhaite insister sur la présence des enquêtes de satisfaction régulièrement menées auprès des étudiants, dont les indications chiffrées peuvent être fournies par l'équipe.
- Master *Langues et Sociétés* : afin de clarifier l'interrogation du HCERES quant aux données sur les étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en 2019-2020 (alors que la formation n'était pas active), l'établissement souhaite préciser que les données de 2019-2020 sont celles de la dernière année du parcours LLCER CIM (Communication, Information et [nouveaux]Médias) qui faisait encore partie du master LLCER. Par ailleurs, la formation souhaite préciser que les chiffres indiquant l'emploi (75% à 18 mois, puis 87% à 30 mois) ne tiennent compte que des étudiants ayant trouvé un emploi dans le secteur de la communication, sachant que tous les étudiants diplômés du master *Langues et Sociétés* ont trouvé un emploi.
- Master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* : nous aimerions apporter une précision concernant la gestion du master LLCER qui, depuis janvier 2022, ne relève plus de plusieurs secrétariats, mais d'un bureau des masters, composé de deux agents, qui en centralise la gestion.

Président de l'Inalco
Jean-François Huchet |



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)